

Déclaration Liminaire CDEN du 16 septembre 2020



Monsieur Le Président du Conseil Départemental
Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous nous retrouvons en présentiel aujourd'hui pour ce CDEN. Celui-ci suit le CTSD qui a eu lieu vendredi dernier ainsi qu'un groupe de travail CHSCT qui a permis aux organisations syndicales de faire remonter de nombreuses interrogations, inquiétudes et dysfonctionnements relevés par mes les équipes sur le terrain quant à la gestion du covid.

En cette rentrée tout à fait exceptionnelle, les enseignants sont stressés, voire pessimistes. C'est ce qui ressort d'un sondage du SE UNSA, largement médiatisé, dans lequel les professeurs se disent pessimistes pour cette rentrée à hauteur de 55% d'entre eux. Pourquoi cela ? Parce que nous sortons d'un confinement qui a été très difficile à gérer. Nous avons du « inventer », « nous former » pour la plupart sur des outils utilisables pour un enseignement à distance. La situation n'a pas été simple pour les personnels fragiles, pour les enseignants qui devaient garder leur enfant tout en gérant simultanément leur classe à distance. Et puis la rentrée est arrivée, avec son lot d'angoisse : « allons nous reprendre en présentiel, dans quelles conditions ? Comment cela va se passer pour les personnels vulnérables ? Comment cela se passe lorsque qu'un enseignant doit faire le test pour savoir s'il a le covid ?

L'UNSA Fonction Publique avec la CGT, la FSU, FO, la CGC, la FA, la CFTC et Solidaires ont signé un courrier adressé à Amélie De Montchalin.

Ce courrier demande la suppression du jour de carence et la reconnaissance du COVID 19 comme maladie professionnelle. L'UNSA Education exige de notre employeur que des consignes enfin claires soient données, que les droits des personnels soient respectés, et en premier lieu leur droit à la protection, et que des moyens soient dégagés pour permettre, d'une part, les remplacements des enseignants inévitablement absents pour cause de Covid et, d'autre part, du temps déchargé pour les directeurs d'école. Tout cela a été rappelé et discuté lors du groupe de travail du CHSCT départemental vendredi dernier et lors du CHSCT ministériel se déroulant le même jour. L'Unsa Education a émis 2 avis lors du CHSCT ministériel, votés par d'autres organisations syndicales : faire expertiser les masques en tissu fourni au personnel et en cas d'expertise déclassant la capacité des masques à assurer une réelle protection, que ceux ci soient d'urgence remplacés par des masques efficaces.

Cette rentrée 2020 est une rentrée « Covid-19 » marquée, comme en juin, par le débat sur les protocoles sanitaires, les mesures à prendre dans les zones où le virus circule plus fortement, et les modalités d'une reprise qui cherche à concilier accueil de tous les élèves et mesures de distanciation.

Le SE-Unsa agit et fait des propositions pour protéger les personnels et prendre en compte les conséquences de la fermeture du printemps et les inégalités qu'elle a créées.

Mais comment y arriver sans moyens supplémentaires ?

La réponse ministérielle pour prendre en compte la fermeture des établissements en mars ? Des « priorités » données à certains niveaux et dans certaines disciplines et l'utilisation des moyens

(HSE) non-utilisés au printemps pour développer accompagnement personnalisé et renforcer les devoirsfaits.

Le ministère met aussi en avant l'organisation des évaluations standardisées (6^{ème} et seconde) ce qui ne correspond pas du tout aux besoins des équipes pour le SE-Unsa.

En ce qui concerne les établissements du second degré dans notre département, des travaux importants sont engagés ou sont en cours de réflexion comme les documents préparatoires nous l'indiquent, comme le gymnase lié au collège Albert Camus. Nous accueillons favorablement l'installation de systèmes de contrôle d'accès et d'alerte « PPMS - Vigipirate » mis en place lors de la réhabilitation du collège d'Aillant et qui vont être généralisés sur l'ensemble des collèges icaunais. C'est un point très important pour la sécurité dans les établissements de l'Yonne.

Que ce soit pour le 1^{er} comme le 2nd degré, il va falloir tirer les conséquences de cette période de confinement et d'école à distance. Il est urgent de permettre aux enseignants d'être tous équipés avec du matériel informatique récent et performant. La certification des compétences numériques, expérimentée cette année avec le dispositif PIX, se met en place définitivement cette année et tous les élèves devront la passer à partir de janvier dans les lycées et de mars au collège. Le numérique a été effet au cœur de l'actualité éducative pendant la fermeture des établissements au printemps 2020. Le ministre a annoncé des états généraux du numérique à l'école dans les prochains mois, comment seront-ils organisés ? Va t il y avoir de nouvelles dotations du Conseil Départemental aux établissements pour des équipements informatiques ?

De plus, il est urgent que l'agenda social pour les directeurs aboutisse à des réelles mesures pour améliorer leur conditions d'exercice de cette fonction. En ce début d'année, le SE UNSA a lancé une alerte sociale car les directeurs, une nouvelle fois, sont en première ligne, comme les chefs d'établissement et ont besoin d'avoir leurs tâches allégées, des appuis administratifs, une revalorisation...La prime covid de 450 euros attribuée aux directeurs d'école n'est qu'une mince compensation. On se repose encore beaucoup sur les directeurs, qui commencent eux-mêmes à être en arrêt..... Les directeurs d'école souffrent tout autant que les chefs d'établissements.

Quant à l'ensemble des enseignants, que va t-il ressortir de la grenelle sur l'Education ?L'UNSA Éducation a adressé un courrier au ministre en ce sens le 10 septembre et n'a cessé de rappeler les revalorisations nécessaires pour les personnels y compris en dehors de ce sujet retraite. Nous avons porté des revendications pour l'ensemble des personnels du secteur : enseignant·es, Psy-EN, CPE, AESH, AED, personnels administratifs, de direction, d'inspection, techniques, de service social, infirmières, médecins, directeurs délégués à la formation professionnelle et technologique.

L'ensemble des personnels de ce ministère exprime un besoin fort de reconnaissance et de respect. Ce respect passe par l'amélioration de leurs conditions de travail et de la gestion des ressources humaines. Il passe également par une revalorisation et par des perspectives de carrière améliorées.

Des changements sont prévus pour l'éducation prioritaire avec la prise en compte des propositions du rapport Azema-Mathiot pour « territorialiser » ce dispositif en permettant aux rectorats d'organiser eux-même l'allocation des moyens « REP » tandis que les REP+ restent organisés à l'échelle nationale. Le SE-Unsa s'était déjà positionné contre la dilution des moyens de l'éducation prioritaire et continue de s'opposer à ces changements.

De manière plus large, les sujets mis en suspens pendant la crise sanitaire reviennent dans l'actualité : le premier ministre Jean Castex a commandé un rapport au conseil d'orientation des retraites tandis que Jean-Michel Blanquer a annoncé que la concertation avec les organisations représentatives sur la revalorisation de la rémunération des enseignants va être relancée. L'Unsa Education sera active et attentive aux changements annoncés.

Pour l'Unsa Education
Solange Silvan